

PricewaterhouseCoopers Audit
650 rue Henri Becquerel
34000 Montpellier

Jean Paul Lacombe
67, route de Béziers
34430 Saint Jean de Védas

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2018)

À l'assemblée générale
BIO-UV GROUP
850 Avenue Louis Medard
34400 LUNEL

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision collective des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BIO-UV GROUP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Préambule » de l'annexe des comptes annuels concernant l'opération de transmission universelle de patrimoine entre la société BIOFIN et la société BIO-UV.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Règles et principes comptables – « Immobilisations incorporelles »

Comme indiqué dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe relatif aux méthodes et règles comptables, à l'alinéa relatifs aux immobilisations incorporelles, la société comptabilise en immobilisations incorporelles les frais de développement répondant aux critères prévus par les règles et principes comptables français. Nous avons examiné les prévisions d'activité et de profitabilité sous-tendant le caractère approprié de cette comptabilisation, les modalités retenues pour l'amortissement des frais de développement ainsi comptabilisés et, pour la vérification de leur valeur actuelle, nous nous sommes assurés que la note « Règles et méthodes comptables » relative aux immobilisations incorporelles de l'annexe fournit une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires à l'exception du ci-dessous.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce concernant les factures reçues et émises ne suivent pas les modèles de tableaux proposés dans le décret notamment, l'information sur le pourcentage du montant total des achats hors taxes de l'exercice, le pourcentage du chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice mais aussi les délais de paiement de référence utilisés ne sont pas mentionnés dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Montpellier, le 29 avril 2019

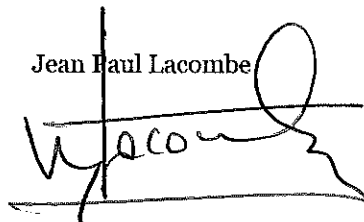
Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Céline Gianni Darnet

Jean Paul Lacombe



VI. COMPTES SOCIAUX DE LA SOCIETE BIO-UV GROUP POUR L'EXERCICE CLOS LE 31
 DECEMBRE 2018
VI | 1 Bilan actif

BIOUV Group	BILAN ACTIF	page 2
Période du 01/01/2018 au 31/12/2018		Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement	10 497 507	3 796 460	6 701 046	29,46		
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	132 712	105 999	26 714	0,12		
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	1 912 767	45 324	1 867 444	8,21	115 089	1,74
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions	54 725	16 234	38 491	0,17	32 350	0,49
Installations techniques, matériel & outillage industriels	389 443	333 471	55 972	0,25		
Autres immobilisations corporelles	323 539	241 846	81 694	0,36	7 954	0,12
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	501 116		501 116	2,20	5 000 013	75,48
Créances rattachées à des participations	42 478		42 478	0,19	818 440	12,35
Autres titres immobilisés	198 005	13 988	184 017	0,81		
Prêts	25 537		25 537	0,11	1 992	0,03
Autres immobilisations financières	103 169		103 169	0,45		
TOTAL (I)	14 180 998	4 553 322	9 627 677	42,33	5 975 837	90,21
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements	2 253 152		2 253 152	9,91		
En cours de production de biens	167 714		167 714	0,74		
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis	402 259		402 259	1,77		
Marchandises	115 345		115 345	0,51		
Avances & acomptes versés sur commandes	188 160		188 160	0,83		
Clients et comptes rattachés	3 020 747	6 044	3 014 703	13,25	197	0,00
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel	1 160		1 160	0,01		
. Organismes sociaux	1 214		1 214	0,01		
. Etat, impôts sur les bénéfices	379 465		379 465	1,67	375 474	5,67
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	78 783		78 783	0,35	39 379	0,59
. Autres	478 278		478 278	2,10	11 247	0,17
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	5 050 677		5 050 677	22,20		
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	843 973		843 973	3,71	111 217	1,88
Charges constatées d'avance	127 204		127 204	0,56	111 271	1,88
TOTAL (II)	13 108 131	6 044	13 102 087	57,60	648 786	9,79
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)	17 029		17 029	0,07		
TOTAL ACTIF (0 à V)	27 306 158	4 559 366	22 746 793	100,00	6 624 623	100,00

VI | 2 Bilan passif

BIOUV Group

BILAN PASSIF

page 3

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 7 837 969)	7 837 969	34,46	4 045 026	61,06
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	6 872 739	30,21		
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	18 107	0,08	18 107	0,27
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	18 947	0,08	267 964	4,04
Report à nouveau	34 363	0,15	-85 172	-0,97
Résultat de l'exercice	-554 705	-2,43	99 535	1,50
Subventions d'investissement	224 815	0,99		
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	14 452 235	63,54	4 365 460	65,90
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées	225 000	0,99		
TOTAL (II)	225 000	0,99		
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques	17 029	0,07		
Provisions pour charges				
TOTAL (III)	17 029	0,07		
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles			1 865 045	28,15
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	4 039 864	17,76		
. Découverts, concours bancaires	2 845	0,01	54	0,00
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	16 711	0,07	50 423	0,76
. Associés			217	0,00
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	211 911	0,93		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 055 330	13,43	169 242	2,55
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	181 712	0,80	37 486	0,57
. Organismes sociaux	294 340	1,29	71 266	1,08
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	32 140	0,14	31	0,00
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	5 817	0,03		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	211 541	0,93	65 399	0,99
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	8 052 212	35,40	2 259 163	34,10
Ecart de conversion passif (V)	316	0,00		
TOTAL PASSIF (I à V)	22 746 793	100,00	6 624 623	100,00

VI | 3 Compte de résultat

BIOUV Group

COMPTE DE RÉSULTAT

page 4

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises	1 954 825	916 163	2 870 989	24,73			2 870 989		NB
Production vendue biens	5 622 133	2 787 545	8 409 677	72,43			8 409 677		NB
Production vendue services	288 068	42 009	330 077	2,84	732 770	100,00	-402 693	-54,94	
Chiffres d'Affaires Nets	7 865 026	3 745 718	11 610 743	100,00	732 770	100,00	10 877 973		NB
Production stockée			132 189	1,14			132 189		NB
Production immobilisée			552 102	4,76			552 102		NB
Subventions d'exploitation			171 053	1,47	31 588	4,31	139 465	441,51	
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			57 216	0,49	387 858	52,93	-330 642	-48,24	
Autres produits			2 748	0,02	4	0,00	2 744		NB
Total des produits d'exploitation (I)			12 526 050	107,88	1 152 220	157,24	11 373 830		987,12
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			606 834	5,23			606 834		NB
Variation de stock (marchandises)			-24 835	-0,20			-24 835		NB
Achats de matières premières et autres approvisionnements			5 296 889	45,62			5 296 889		NB
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			-701 575	-6,03			-701 575		NB
Autres achats et charges externes			3 295 605	28,38	594 605	81,14	2 701 000	454,25	
Impôts, taxes et versements assimilés			246 324	2,12	66 250	9,04	180 074	271,81	
Salaires et traitements			2 351 145	20,25	349 597	47,71	2 001 548	572,53	
Charges sociales			999 526	8,61	153 549	20,95	845 977	550,95	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			735 853	6,34	23 129	3,18	712 724		NB
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant			6 044	0,05			6 044		NB
Dotations aux provisions pour risques et charges									
Autres charges			21 575	0,19	92	0,01	21 483		NB
Total des charges d'exploitation (II)			12 833 585	110,53	1 187 222	162,02	11 646 363		980,98
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-307 534	-2,64	-35 003	-4,77	-272 531		-778,58
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations					660 000	90,07	-660 000	-100,00	
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés	1 037		1 037	0,01			1 037		NB
Reprises sur provisions et transferts de charges	4 530		4 530	0,04			4 530		NB
Différences positives de change	20 189		20 189	0,17			20 189		NB
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (V)			25 756	0,22	660 000	90,07	-634 244		-98,09
Dotations financières aux amortissements et provisions			31 016	0,27			31 016		NB
Intérêts et charges assimilées			111 393	0,96	525 030	71,65	-413 637	-78,77	
Différences négatives de change			14 589	0,13			14 589		NB
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
Total des charges financières (VI)			156 999	1,35	525 030	71,65	-368 031		-70,09
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-131 242	-1,12	134 970	18,42	-266 212		-197,23
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-438 777	-3,77	99 968	13,64	-538 745		-538,91

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	132 483	1,14	67	0,01	132 416	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital	68 330	0,59			68 330	NS
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	200 812	1,73	67	0,01	200 745	NS
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	106 804	0,92	500	0,07	106 304	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	106 804	0,92	500	0,07	106 304	NS
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	94 008	0,81	-433	-0,05	94 441	NS
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	209 936	1,81			209 936	NS
Total des Produits (I+III+V+VII)	12 752 619	109,85	1 812 287	247,32	10 940 332	803,68
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	13 307 323	114,61	1 712 752	233,74	11 594 571	876,96
RÉSULTAT NET	-554 705	-4,77	99 535	13,58	-654 240	-857,29
	<i>Perte</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier	312 309	2,89	312 900	42,70	-591	-0,18

VI | 4 Annexes

VI.4.1 PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2018 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 22 746 792,60 €.

Le résultat net comptable est une perte de 554 704,60 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 25/03/2019 par le Président.

Au 01 Janvier 2018, la société BIO-UV a transmis universellement son patrimoine à la Société BIOFIN, désormais dénommée BIO-UV Group. Cette opération limite la comparabilité des exercices 2017 et 2018.

VI.4.2 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- Stocks des autres approvisionnements : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- En cours de production de biens : ils sont valorisés au coût de revient de production.
- Stocks de produits : ils sont valorisés au coût de revient, à l'exception des frais de commercialisation.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement :

- Les licences et logiciels informatiques faisant l'objet d'amortissement,
- Le logiciel, ainsi que les frais engagés pour son adaptation, et la licence d'exploitation du site internet.
- Les frais de développement.

La société a opté pour la méthode préférentielle de comptabilisation des frais de développement à l'actif. Ils sont comptabilisés en immobilisations incorporelles uniquement si l'ensemble des critères suivants sont satisfaits :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet de développement en vue de sa mise en service ou de sa vente,

- l'intention de la Société d'achever le projet de développement et d'utiliser l'immobilisation incorporelle ou de la vendre,
- la capacité à utiliser ou à vendre cet actif incorporel,
- la démonstration de la probabilité d'avantages économiques futurs attachés à l'actif,
- la disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le projet de développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ; et,
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Sont activables les coûts qui sont directement attribuables à la production de l'immobilisation, qui incluent :

- les coûts des services utilisés ou consommés pour générer l'immobilisation incorporelle ;
- les salaires et charges du personnel engagé pour générer l'actif.

Les dépenses ne sont activées qu'à partir de la date à laquelle les conditions d'activation de l'immobilisation incorporelle sont remplies notamment lorsque la société dispose d'une assurance raisonnable de la prochaine commercialisation d'un produit à l'issue des tests de validation.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

La Société n'a pas comptabilisé dans les comptes sociaux la provision pour engagement de retraite. Le montant évalué au 31 Décembre 2018, est de 204 K€ estimée selon la recommandation ANC n°2013-02 faisant référence à une méthode d'évaluation actuarielle rétrospective dont les paramètres sont les suivants :

Paramètres utilisés :

- Age de la retraite : 65 ans
- Hypothèse d'actualisation : 1.30% (Taux iBoxx Corporate AA10 + zone euro)
- Taux de revalorisation annuel des salaires : 2%
- Table de mortalité : table de mortalité 2013_2015 publiée par l'INSEE
- Taux de charges sociales : taux réel des charges supportées par la Société

Les titres de participation et créances rattachées sont comptabilisées au bilan à leur cout d'acquisition hors frais accessoires.

Une dépréciation des titres de participation est calculée par différence entre la valeur brute et leur valeur d'utilité. La valeur d'utilité est calculée par référence à la situation nette sociale et aux résultats de la filiale, augmentée le cas échéant des actifs incorporels retenus en consolidation et par référence, aux perspectives de rentabilité à court et moyen terme.

Les prêts sont le cas échéant dépréciés pour tenir compte de leur valeur de recouvrement estimée.

Les créances clients sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des risques de non recouvrement, appréciés au cas par cas en fonction du retard de règlement, de la situation des débiteurs (procédure collective ou non) et de toute autre information pertinente à la date d'arrêté des comptes.

Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont converties et comptabilisées sur la base des couvertures réalisées ou à défaut des taux de change à la clôture de l'exercice. Les différences liées à la réévaluation sont comptabilisées en écart de conversion.

Les disponibilités correspondent aux soldes bancaires à la clôture. Les disponibilités en devises étrangères sont converties et comptabilisées sur la base des taux de change à la clôture de l'exercice. Les différences liées à la réévaluation sont comptabilisées dans le compte de résultat.

VI.4.3 AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

La Société BIO-UV Group a été transformée en Société Anonyme avec Conseil d'Administration, en date du 25 Avril 2018.

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013).

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants : - 80 838 €

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- de recherche, d'innovation (100 %)

VI.4.4 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Frais de recherche & développement = 10 497 507 €

Frais recherche & développement	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Taux
Frais recherche & développement	10 497 507	3 796 460	6 701 046	%

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 14 180 998 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	295 067	12 247 919		12 542 986
Immobilisations corporelles	63 068	704 640		767 708
Immobilisations financières	5 820 445		4 950 141	870 304
TOTAL	6 178 580	12 952 559	4 950 141	14 180 998

Les frais de recherche et développements sont essentiellement composés des développements réalisés au titre de :

- BIOSEA I, II et améliorations lowflow pour environ 4 174 K€ et,
- 6 240 K€ relatifs aux frais liés à l'obtention de la certification USCG

Amortissements et provisions d'actif = 4 553 322 €

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	179 978	3 767 805		3 947 783
Immobilisations corporelles	22 765	568 786		591 551
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières		13 988		13 988
TOTAL	202 743	4 350 579		4 553 322

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Frais de r&d protos	17 815	16 439	1 377	de 2 à 3 ans
Protos 2011	365 800	365 800	0	5 ans
Skid biosea lf 60 demontable	42 328	16 955	25 374	5 ans
Projet enorm	86 940	86 940	0	2 ans
Projet bwm - bio sea	3 065 402	2 818 928	246 474	5 ans
Developpement site intranet	21 561	21 561	0	3 ans
Biosea + ameliorations	382 249	114 675	267 575	5 ans
Onorm dw	75 513	22 654	52 859	5 ans
Biosea 30-60	34 873	10 462	24 411	5 ans
Biosea b b0500 smvalves ep	120 220	36 066	84 154	5 ans
Biosea b ta uscg	6 241 615	260 067	5 981 548	6 ans
Nowmma	43 191	25 915	17 276	5 ans
Concessions et droits similaires	132 712	105 999	26 714	de 1 à 5 ans
Taxe pc - bat 850 av l medard	150 387	45 324	105 063	15 ans
Uvps	226 247	0	226 247	Non amortiss.
Uvi	43 520	0	43 520	Non amortiss.
Tup bio-uv	836 175	0	836 175	Non amortiss.
Amenagement ag installation construction	54 725	16 234	38 491	de 5 à 15 ans
Installations techniques	277 443	221 471	55 972	de 2 à 7 ans
Materiel industriel uvi pas de mouvement	112 001	112 001	0	de 2 à 5 ans
Installations gen -agencement-...	19 843	14 474	5 369	de 2 à 10 ans
Materiel de bureau et informatique	250 369	179 040	71 329	de 2 à 5 ans
Mobilier de bureau	53 328	48 331	4 997	de 3 à 59 ans
2013-04 - biosea industrialisation	2 385	0	2 385	Non amortiss.
2014-04 - biosea ii (uscg) affaire bsea	3 583	0	3 583	Non amortiss.
2014-8 - rw 10/20/40	9 149	0	9 149	Non amortiss.
2015-3 - dvlp biosea b	153 989	0	153 989	Non amortiss.
Projet 2015-4-5	19 413	0	19 413	Non amortiss.
2016-2 - nouvelle directive ce	33 401	0	33 401	Non amortiss.
2016-07 - e-pdm	1 905	0	1 905	Non amortiss.
2016-08 - modelisation	567	0	567	Non amortiss.
2016-09 - dvlp biosea a	11 340	0	11 340	Non amortiss.
2016-10 - dvlp biosea lf	35 266	0	35 266	Non amortiss.
2016-12 - dvlp plc biosea b	5 261	0	5 261	Non amortiss.
2016-13 - dvlp plc biosea lf	7 704	0	7 704	Non amortiss.
2016-17 - cip	16 375	0	16 375	Non amortiss.
2016-20 - data manager	13 509	0	13 509	Non amortiss.
2016-22 - dw onorm	1 457	0	1 457	Non amortiss.
2016-27 - renouvellement nsf em	12 982	0	12 982	Non amortiss.
2016-30 - uscg cmfda et affaire 630008	64 165	0	64 165	Non amortiss.
2017-02 - developpement automate m172	36 932	0	36 932	Non amortiss.
2017-05 - hamonisation gammes bio-uv	37 507	0	37 507	Non amortiss.
2017-06 - coffrets de distribution	744	0	744	Non amortiss.
2017-08 - configureur pmi	529	0	529	Non amortiss.
2017-10 - correlation fluent	1 935	0	1 935	Non amortiss.
2018 - non affecte - divers	128 753	0	128 753	Non amortiss.
2018-02 - uv+ electrolyse	12 885	0	12 885	Non amortiss.
2018-03 - optimisation gamme pe am	33 349	0	33 349	Non amortiss.
2018-04 - smart ferti reuse	385	0	385	Non amortiss.
2018-05 - logiciel interne	9 296	0	9 296	Non amortiss.
2018-06 - biosea lf	174	0	174	Non amortiss.
2019-01 - mesure uvt en ligne	1 499	0	1 499	Non amortiss.
TOTAL	13 310 694	4 539 334	8 771 360	

Etat des créances = 4 258 036 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	171 184		171 184
Actif circulant & charges d'avance	4 086 852	4 086 852	
TOTAL	4 258 036	4 086 852	171 184

La hausse des créances clients s'explique par une très forte augmentation de l'activité de traitement des eaux de ballasts sur les deux derniers mois de l'exercice.

Provisions pour dépréciation = 6 044 €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers		6 044			6 044
Comptes financiers					
TOTAL		6 044			6 044

Créances représentées par des effets de commerce = 49 881 €

Origine des effets de commerce	Montant
Clients et assimilés	49 881
Autres créances	
TOTAL	49 881

Produits à recevoir par postes du bilan = 62 629 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	62 629
Disponibilités	
TOTAL	62 629

Charges constatées d'avance = 127 204 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

VI.4.5 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 7 837 969 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	4045026	1,00	4 045 026
Titres émis	3792943	1,00	3 792 943
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	7837969	1,00	7 837 969

L'augmentation du capital social de 3 793 943 euros provient :

- d'une part de la conversion des OC Managers et ATALYA pour 1 142 459 actions à 1 euro,
- d'autre part de l'introduction en bourse avec l'émission de 2 650 484 actions nouvelles à 1 euro

Provisions = 17 029 €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées		611	611		
Provisions pour risques & charges		17 029			17 029
TOTAL		17 640	611		17 029

Etat des dettes = 7 840 301 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	4 042 709	770 924	2 805 841	465 944
Dettes financières diverses	16 711	16 711		
Fournisseurs	3 055 330	3 055 330		
Dettes fiscales & sociales	514 009	514 009		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	211 541	211 541		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	7 840 301	4 568 516	2 805 841	465 944

Charges à payer par postes du bilan = 522 361 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	3 272
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	56 484
Dettes fiscales & sociales	262 569
Autres dettes	200 036
TOTAL	522 361

VI.4.6 NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Ventilation du chiffre d'affaires = 11 610 743 €**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	2 902 874	25,00 %
Ventes de produits finis	8 409 677	72,43 %
Prestations de services	216 108	1,86 %
Produits des activités annexes	113 970	0,98 %
Rabais, remises & ristournes accord	-31 885	-0,27 %
TOTAL	11 610 743	100,00 %

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 209 936 €

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	-307 534	209 936	-517 470
Résultat financier	-131 242		-131 242
Résultat exceptionnel	94 008		94 008
Participation des salariés			
TOTAL	-344 769	209 936	-554 705

VI.4.7 AUTRES INFORMATIONS**Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	41 725
Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	41 725

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	7	
Agents de maîtrise & techniciens	39	
Employés		
Ouvriers	15	
Apprentis sous contrat		
TOTAL	61	0

Identité société-mère consolidant les comptes de la société

La Société est la tête d'intégration fiscale du groupe d'intégration. La Société qu'elle intègre dans son périmètre fiscal est la SASU BIOSEA.

Dettes garanties par des sûretés réelles

Hypothèque consentie par un tiers à hauteur de 892 742 € à la clôture pour le leasing immobilier sur le bâtiment à usage commercial

Autres informations complémentaires

Engagements donnés auprès de la Banque CIC
Garantie marché étranger ret. Gar. : 2 988.00 €
Garantie marché étra. Gar.Exécution : 211 740.00 €
Caution marché privé Gar.Exécution : 29 416.00 €
Caution marché privé Restitution acompte : 21 546.00 €
Engagements crédit-bail immobilier

La société dispose d'un contrat de crédit-bail immobilier, mis en place pour le financement des locaux de son activité industrielle, signé le 11 janvier 2013, pour 3 500 000 € (hors levée option 295 000 €) en 60 trimestres de 78 750 € dont le dernier sera le 04/04/2028. Les redevances restant à verser s'élèvent à : 2 995 191 €.

VI.4.8 DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 62 629 €

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Avoirs à recevoir (4098000000)	11 534
Ijss à recevoir (4387010000)	1 214
Divers produits à recevoir (4687000000)	49 880
TOTAL	62 629

Charges constatées d'avance = 127 204 €

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avances (4860000000)	127 204
TOTAL	127 204

Charges à payer = 522 361 €

Emprunts & dettes auprès des étab. de crédit	Montant
Intérêts courus/oca(1688000000)	427
Intérêts courus à payer(5186000000)	2 845
TOTAL	3 272

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn factures non parvenues (4081000000)	56 484
TOTAL	56 484

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes provisions / congés payés (4282000000)	164 712
Personnel autres charges à payer (4286000000)	17 000
Charg.soc./congés payés (4382000000)	68 069
Autres charges sociales à payer (4386000000)	6 970
Charges à payer (4486000000)	5 817
TOTAL	262 569

Autres dettes	Montant
Charges à payer (4686000000)	169 158
Clients avoirs à établir (4198000000)	30 878
TOTAL	200 036

VI.4.9 TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
SAS BIOSEA	500 000	-228 322	100	500 000	500 000			4 146 879	88 442	
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires